

Chariot à moteur agricole (Vhc. spécial) +)		Marque MASSEY - FERGUSON	Type 5 1 0	Fiche d'homologation n° CH 5261 03
MOYENS D'IDENTIFICATION "510" devant numéro de châssis et s. plaquette constructeur à droite, à l'arrière				
"354" devant le numéro de moteur				
Numéro du châssis frappé à droite, à l'arrière en bas (frappé par importateur) et s. plaqu. constr				
Signe d'identification du moteur frappé "354" sur bloc, sous entraînement pompe à injection				
Constructeur MASSEY FERGUSON Ltd. COVENTRY (GB) Importateur SERVICE Company Ltd., DUBENDORF/ZH				
CHASSIS Nombre d'essieux <u>2</u> Nombre de roues <u>4</u> Entraînement <u>s.r. avant</u>			MOTEUR Genre <u>En ligne</u> Temps <u>4</u>	
Direction <u>à gauche</u> Assistance <u>hydraulique</u>			Marque <u>PERKINS</u> Carbur. <u>D</u>	
Frein de service <u>Hydraul. disques, s. roues AV (+ indépendant)</u>			Type <u>A.6 - 354</u>	
Frein auxiliaire <u>(Méc. exp. int. *)</u> Ralentisseur <u>(s. chaque roue)</u>			Position <u>à l'avant</u> Nombre cyl. <u>6</u>	
Frein stationn ^t . <u>s. roues avant</u> Frein pr. rem. <u>-</u>			Alésage <u>98,425</u> Course <u>127</u>	
Transmission <u>Mécan. variateur</u> Nombre vit. <u>3</u>			Cylindr. <u>5800</u> cm ³ CV-Impot <u>29,52</u>	
Blocage differ. <u>-</u> Crochet rem. <u>-</u> Vitesse max. <u>16,6</u> km/h			CV-puiss. <u>96</u> (DIN) à <u>2000</u> t/m	
CARROSSERIE Forme <u>Moissonneuse-batteuse</u> Nombre portes <u>-</u>			Refroidissement <u>Eau</u>	
Toit ouvert <u>-</u>			Bruit <u>82</u> dB (A) à <u>2180</u> t/m	
Nombre de places : Total <u>1</u> ; AV <u>1</u> ; milieu <u>-</u> ; AR <u>-</u> ; Places debout <u>-</u>			Amortissement bruit <u>1</u> pot <u>290 x 110</u> <u>Ø</u>	
DIMENSIONS			POIDS	
Vote AV <u>2160</u> AR <u>1980</u>			Avant	
Diam. braquage G <u>11,6</u> DR <u>12,5</u>			Milieu	
Empattement <u>3000</u> / (/ /)			Arrière	
Dimensions ext.			TOTAL	
Longueur <u>8100</u>			A vide <u>5050</u>	
Largeur <u>3500</u> *)			Charge utile	
Hauteur <u>3220</u>			Poids total <u>6060</u>	
Porte à faux AV <u>3335</u> *)			Garantie fabr.	
AR <u>1600</u>			Dimens. pneus <u>18.4/15-26 10 Ply/7.50-16 6 Ply</u>	
lat. _____			Charge p. essieu <u>6340</u>	
Distance dep. volant vers avant = <u>3100</u> mm *)			de l'ensemble	
			Poids maxi remorquable <u>-</u> kg	

EQUIPEMENT §) Equipement électrique 12 V

Feux de route - Avertisseur optique -

Feux de croisement 2/permanents §) Feux de position 2/ds. phares

Feux de gabarit - Feux de brouillard -

Avertisseur 1/électr. (1 ton) Niv. sonore 80 (dB/A)

Essuie-glace - Lave-glace -

Feux arrières 2/séparés §) Catadioptrés 2/séparés §)

Feux stop - Feux de recul -

Eclair. plaque contr. - Plaque forme haute/oblongue

Rétroviseur 2/de chaque côté Indic. vitesse -

Indic. direction clign. 4/avec lampe-témoin

AV orange latér. - AR orange

Avert. clign. - Lampes de travail 2+2/av. lampe témoin

Feux complémentaires : 1 feu tournant clignotant, jaune avec lampe-témoin

INDICATIONS POUR LE PERMIS DE CIRCULATION +

Genre Chariot à moteur agricole (V.sp.)

Marque & type MASSEY FERGUSON 510

Châssis n° - (selon véhicule)

Homologation n° CH 5261 03

Forme de la carr. Moissonneuse-batteuse

Couleur - (selon véhicule)

Places ass. : Total 1 (1 avant)

Poids à vide 6060 Carburant D
cv 29,22

Charge utile --- Cylindrée 5800 cm³

Poids total 6060 Poids de l'ensemble -

REMARQUES, MODIFICATION ET CONDITIONS:

+) Vhc. spécial : Largeur totale 3500 mm - Porte à faux avant 3335 mm dep. volant 3100 mm

*) Frein auxiliaire et de stationnement : Depuis n° de châssis D 1884 = Méc. disques, pédale/tringle, s. roues avant

§) Equipement : L'importateur monte les feux arrières et les catadioptrés à la hauteur prescrite et place les phares de façon à ce que la largeur totale de 3500 mm ne soit pas dépassée.

Inscription dans permis de circulation, page 4 :

- Placer la table de coupe à la hauteur marquée
- Protéger la table de coupe et la faucheuse par une poutre de protection
- Le réservoir à grains doit être vidé
- Feu tournant clignotant jaune exigé

Remplace FH CH 5261 03 du 10.8.1967

Frein auxil. & de stationnement - Bruit

Lieu et date de l'expertise

DUBENDORF, 9-10.8.67/3.7.1969

La commission d'expertise